

Décision

Générale

colonial

Décision n° 181.-07-1906 chargeant M. le D° Creignou, chef du service de santé, des arraisonnements ;

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
20 juin 1906

Numéro JO
n° 116 du 01/07/1906

Date du numéro
1 juillet 1906

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur en date du 20 juin 1906, M. le Dr Creignou, médecin major de 2° cl. des troupes coloniales, Chef du Service de Santé, est chargé des arraisonnements et du dispensaire en remplacement de M. le D° Lacroix, rentré en congé. Il touchera en cette qualité l'indemnité de 1200 fr. allouée pour les arraisonnements par la décision du 16 février 1906 et les frais de bureau prévus au budget de l'exercice en cours.